



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TCB - E2 - Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - Session 2023

Correction de l'épreuve E2 - Épreuve de technologie

| Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois

Session : 2023

Durée : selon épreuve

Coefficient : 3

Correction détaillée

Exercice 1 : Analyse et compréhension du projet

Objectif : Analyser le dossier technique et identifier les éléments clés de la construction.

Question 1 :

Rappel de l'énoncé : Identifier le type de construction et les normes à respecter.

Démarche : Le type de construction est une maison individuelle à ossature bois. Les normes à respecter incluent le NF DTU 21 pour les structures en bois, le NF DTU 31 pour la charpente ainsi que la réglementation thermique RT 2012.

Réponse : La construction est une maison individuelle à ossature bois respectant les normes NF DTU 21, NF DTU 31.2 et la RT 2012.

Question 2 :

Rappel de l'énoncé : Décrire la structure des fondations.

Démarche : Les fondations seront en béton armé dosé à 450 kg/m³, réalisées en pleine fouille, suivant les prescriptions techniques.

Réponse : Les fondations consistent en béton armé en pleine fouille, avec un dosage de 450 kg/m³.

Exercice 2 : Détails techniques

Objectif : Analyser les spécifications des matériaux utilisés.

Question 3 :

Rappel de l'énoncé : Quel type de bois est utilisé et quelles sont les exigences d'humidité ?

Démarche : D'après le CCTP, le bois doit être éco certifié (PEFC ou FSC) avec un taux d'humidité de 11 à 14% pour les bois intérieurs et de 15 à 18% pour les bois extérieurs.

Réponse : Bois éco certifié, avec un taux d'humidité de 11 à 14% pour les bois intérieurs et de 15 à 18% pour les bois extérieurs.

Question 4 :

Rappel de l'énoncé : Détails sur le plancher bois de type solivage.

Démarche : Le solivage est en sapin, section de 160 x 160 mm, avec un entraxe maximum de 600 mm,

assemblé par queue d'aronde. La finition comprend un habillage en frise pin sylvestre et un platelage en panneaux OSB 3.

Réponse : Solivage en sapin de section 160 x 160 mm avec entraxe de 600 mm, habillage en frise pin sylvestre et platelage en panneau OSB 3.

Exercice 3 : Perspectives et mise en œuvre

Objectif : Discuter des spécificités de la charpente et de la couverture.

Question 5 :

Rappel de l'énoncé : Décrire la structure de la charpente.

Démarche : La charpente traditionnelle est assemblée par chevilles et boulons, avec des fermes à entrain retroussé, respectant les Eurocodes 5.

Réponse : Charpente traditionnelle apparente en sapin, assemblée par chevilles et boulons, conforme aux Eurocodes 5.

Question 6 :

Rappel de l'énoncé : Spécificités de la couverture.

Démarche : La couverture est en tuile de terre cuite avec un écran sous-toiture type Delta, garantissant l'étanchéité et la protection thermique.

Réponse : Couverture en tuile terre cuite, avec écran sous-toiture type Delta pour assurer l'étanchéité.

Conseils pratiques :

- Lire attentivement chaque question pour s'assurer de répondre précisément à ce qui est demandé.
- Utiliser des schémas et des plans pour enrichir les réponses techniques et faciliter la compréhension.
- Respecter les normes citées dans le CCTP pour toute analyse technique.
- Prévoir des avis sur l'impact environnemental selon les critères éco-certifiés.
- Gérer son temps efficacement en allouant des plages dédiées à chaque exercice

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.